

CDTA

Avis d'attribution Provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 4080200011006055



Le Centre de Développement des Technologies Avancées informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°03/CDTA/2026 du 20/01/2026 relative à **L'Acquisition Des Besoins En Matériel Au Profit De La Division MIL Du CDTA**, que l'attribution a été prononcée en faveur de l'entreprise suivante :

N° du lot	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
N°01	/	/	/	Infructueux pour Dépassement de l'enveloppe financière
N°02	EURL GLOBAL MEDIA TADING (GMT) NIF : 231612039330716001	1 428 252,28 DA	07 Mois	L'Offre la moins disante pré qualifiée techniquement
N°03	/	/	/	Infructueux
N°04	/	/	/	Infructueux
N°05	/	/	/	Infructueux
N°06	EURL GLOBAL MEDIA TADING (GMT) NIF : 231612039330716001	5 377 394,61 DA	07 Mois	L'Offre la moins disante pré qualifiée techniquement
N°07	/	/	/	Infructueux

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du Directeur de Centre de Développement des Technologies Avancées, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première diffusion de l'avis d'attribution provisoire de l'opération, qui donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus.

les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'évaluation, sont tenus de se présenter à la Direction, de centre dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la diffusion du présent avis d'attribution provisoire.